



LETTRE AUX ACTIONNAIRES

N° 34 - FÉVRIER 2018

Chers actionnaires,

Comme vous allez le découvrir dans cette lettre, l'activité de votre Groupe a été riche, dense et fructueuse ces derniers mois.

D'abord, nous avons publié en décembre dernier pour l'exercice 2016/2017 des résultats annuels très satisfaisants. Ils valident à nouveau notre stratégie puisque nous atteignons avec deux ans d'avance les objectifs de performance et de rentabilité que nous nous étions fixés il y a quatre ans. Nous sommes dans une dynamique vertueuse, qui s'appuie sur les actions de fond que nous menons pour régénérer la fréquentation de nos domaines skiables et sur une intensification des investissements de croissance dans nos parcs de loisirs tout en renforçant la performance de ces deux activités. Le maître mot dans cette stratégie payante reste la Très Grande Satisfaction de nos clients.

Ensuite, le Groupe a publié en janvier le chiffre d'affaires du premier trimestre (d'octobre à décembre) pour l'exercice 2017-2018. Comme vous le découvrirez en détails dans cette lettre, **l'activité ressort en légère croissance** malgré le positionnement de la seconde semaine des vacances de Noël sur le deuxième trimestre (de janvier à mars).

**“ DES RÉSULTATS
ANNUELS TRÈS
SATISFAISANTS ”**

Enfin, la Compagnie des Alpes a annoncé en début d'année **une prise de participation majoritaire dans Travefactory**, le leader de la distribution en ligne de séjours de ski en France à destination des particuliers, mais également des comités d'entreprises et des étudiants.

Solidement ancré sur ses deux métiers, le groupe se tient prêt à **saisir toute autre opportunité d'acquisition** et à jouer un rôle structurant dans la consolidation du secteur des loisirs.

Vous le voyez, nous débutons l'année avec la **même ambition soutenue pour votre société** et continuons à déployer notre stratégie pour faire de votre Groupe un leader français des loisirs sur la scène internationale.

Bonne lecture ! ■

DOMINIQUE MARCEL
PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL



2016 - 2017

LES CHIFFRES CLÉS		
✓ Chiffre d'affaires	761,5 M€	+6,6%
✓ EBO Métier	228,0 M€	+11,1%
✓ Résultat Opérationnel	93,0 M€	+27,9%
✓ RN Part du Groupe	31,3 M€	(dont 13,1 M€ de non récurrent)
✓ ROCE Opérationnel	+1,3 POINT	+8,9%
✓ Free Cash-Flow opérationnel	45,1 M€	+28,0%

CONTACTS

Sandra Picard-Ramé - Directrice de la Communication
Alexis d'Argent - Responsable de la Communication financière
Martine Blain & Céline Bellon - Responsables des relations avec les actionnaires

Téléphone : + 33 1 46 84 88 00

Courriel : communication@compagniedesalpes.fr

Résultats annuels de l'exercice 2016 - 2017

Les résultats annuels de l'exercice 2016/2017 sont de bonne facture. Ils permettent au Groupe d'atteindre avec **deux ans d'avance** les objectifs de **performance** et de **rentabilité** qu'il s'était fixé il y a quatre ans.

Le **chiffre d'affaires consolidé** du Groupe s'établit à 762 M€. À périmètre comparable, il progresse de 6,6% à 761,5 M€. Cette performance est réalisée grâce au dynamisme des trois activités du Groupe. Ainsi, l'activité des Domaines skiabiles progresse de 4,2%, celle des Destinations de loisirs de 8,4% et celle du Développement Groupe de 57%.

À périmètre comparable, l'**Excédent Brut Opérationnel Métier¹** (EBOM) progresse de 11,1% et s'élève à 228 M€. Rapportée au chiffre d'affaires, la marge continue de s'améliorer et s'établit à 29,9%.

Le **Résultat Opérationnel** progresse sensiblement (+27,4% à périmètre réel) pour atteindre 93,1 M€ grâce essentiellement à la croissance de l'activité et à l'amélioration des marges d'exploitation de l'ensemble des activités du Groupe.

À l'issue de la saison, les sites de Séoul et de Prague affichent des résultats

inférieurs aux attentes. Dans ces circonstances, la décision a été prise de se retirer de la gestion de ces actifs par cession ou fermeture, ce qui induit sur l'exercice 2016-2017 une charge de dépréciation d'actifs de 18,8 M€. Le **Résultat net part du Groupe** ressort à 31,3 M€ contre 33,4 M€ du fait essentiellement de cette dépréciation d'actifs.

Les **investissements industriels** nets de cession représentent 159,9 M€ contre 152,4 M€ pour l'exercice précédent soit un taux d'investissements sur chiffre d'affaires de 20,2% pour les Domaines skiabiles et de 21,6% pour les Destinations de loisirs à périmètre comparable.

Le **Free Cash-Flow Opérationnel²** progresse sensiblement de 28%. Il s'établit à 45,1 M€ et traduit la progression soutenue de la capacité d'autofinancement du Groupe malgré les efforts d'investissements sur cet exercice.

Le **ROCE Opérationnel³** s'améliore significativement pour s'établir à 8,9%. Il dépasse donc l'objectif que le Groupe s'était fixé pour 2019. Il mesure la rentabilité des capitaux investis dans les Domaines skiabiles et les Destinations de loisirs et sa constante amélioration depuis quatre ans valide la stratégie d'investissement du Groupe.

Les **objectifs du Groupe** sont de maintenir le niveau de marge opérationnelle dans les Domaines skiabiles autour de 36% pour les deux ans à venir, de continuer à faire progresser celui de nos Destinations de loisirs (périmètre élargi avec Chaplin's World by Grévin et Grévin Montréal, qui intègrent la division Destinations de loisirs, et hors Futuroscope) à 27% en 2019 et d'avoir un ROCE Opérationnel en progression sur la période 2018-2022 ■

¹ EBO cumulé des divisions Domaines skiabiles, Destinations de loisirs et Développement Groupe.

² Free Cash-Flow avant frais financiers et impôts.

³ Il correspond au pourcentage, pour chaque métier et en cumul pour les deux métiers, du résultat opérationnel après impôt sur le montant des actifs nets consolidés hors goodwill.

LE CHIFFRE D'AFFAIRES DU 1^{ER} TRIMESTRE 2017-2018 EST EN LÉGÈRE CROISSANCE DE 1%



POUR LES DOMAINES SKIABLES,
l'activité a été impactée par le découpage
du calendrier des vacances scolaires et est
en retrait de **6,2%**.

En effet, cette année, la 2^{ème} semaine des vacances françaises était, dans sa totalité, positionnée après le 31 décembre, soit, sur le 2^{ème} trimestre, contrairement à l'année dernière.



L'ACTIVITÉ DES DESTINATIONS DE LOISIRS
connait une nouvelle croissance de **+7,7%**
à périmètre comparable
(+6,6% à périmètre réel).

Cette performance est notamment le fruit du succès toujours croissant de la période Halloween, succès qui se confirme année après année.

Retrouvez l'intégralité du communiqué publié le 18 janvier 2018 sur notre site

www.compagniedesalpes.fr

Acquisition de Travelfactory

5 questions à Agnès Pannier-Runacher,
Directrice générale déléguée de la Compagnie des Alpes



Vous avez annoncé en janvier dernier l'acquisition d'une participation majoritaire dans Travelfactory. Quel est le cœur de son activité ?

Travelfactory est le leader de la distribution en ligne de séjours de ski en France à destination des particuliers, mais également des comités d'entreprises et des étudiants. C'est un acteur intégré qui couvre l'ensemble de la chaîne de valeur, du sourcing d'hébergement à la distribution avec une très forte expertise dans la distribution digitale.

Il est donc présent sur plusieurs segments de marché ?

Effectivement, Travelfactory opère sous plusieurs marques, dont les principales sont Travelski - tour-opérateur en ligne spécialisé dans les séjours de ski -, SimplytoSki - site de location de matériel de ski et de services complémentaires -, Golden Voyages et Ski-Line - deux tour-opérateurs spécialisés dans la

commercialisation de séjours de ski étudiants et France et en Belgique. Ce portefeuille est complété par le tour-opérateur en ligne Locatour, qui propose tout au long de l'année tous types de séjours en France et en Europe.

En quoi cette opération est-elle stratégique pour la Compagnie des Alpes ?

Il existe une très forte convergence entre la stratégie que déploie la CDA depuis plusieurs années afin d'augmenter le taux d'occupation des stations et ce que propose aujourd'hui Travelfactory. Nous avons ainsi lancé Alpes-ski-Réa, un tour-opérateur de séjours sur-mesure en 2013, et commercialisons 10 000 lits touristiques dans nos agences immobilières. Ce rapprochement va nous permettre d'aller plus loin dans la distribution, notamment vers des clientèles stratégiques comme les jeunes.

“ IL EXISTE UNE TRÈS FORTE CONVERGENCE ENTRE LA STRATÉGIE QUE DÉPLOIE LA CDA ET CELLE DE TRAVELFACTORY ”

Nous doublons par ailleurs notre stock d'hébergement commercialisés et bénéficions des compétences prouvées des équipes de Travelfactory et en premier lieu de celles de son fondateur Yariv Abehsera.

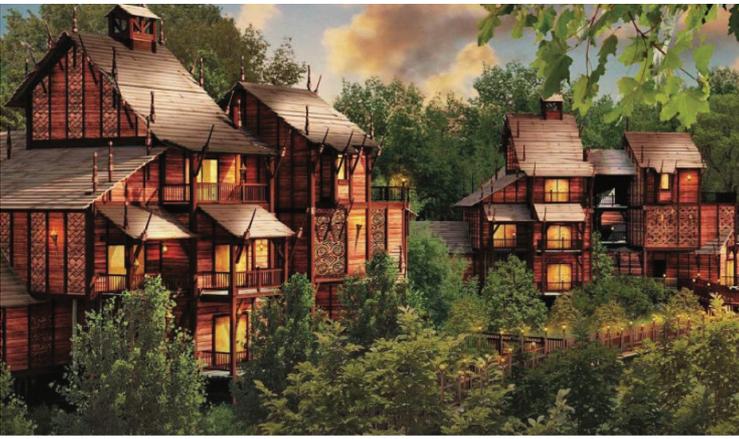


Travelfactory est présent sur l'ensemble des massifs en France, pas que sur les domaines de la CDA. Comment allez-vous gérer cela ?

Nous souhaitons apporter à Travelfactory les moyens nécessaires pour accélérer son développement particulièrement sur le marché européen car il s'agit pour la Compagnie des Alpes de renforcer d'abord les parts de marché du « grand ski français » en Europe, marché devenu extrêmement concurrentiel. Pour gagner des parts de marché à l'international, nous devons partir groupés.

Comment l'opération est-elle structurée ?

Pour le moment, la Compagnie des Alpes prend une participation majoritaire de 73% dans Travelfactory car nous souhaitons que le fondateur du groupe soit partie prenante de la croissance à venir. Avec un volume d'affaires annuel d'environ 85 millions d'euros, Travelfactory réalise un chiffre d'affaires consolidé d'environ 35 millions d'euros et emploie 130 personnes.



La Cité Suspendue au Parc Astérix



Une stratégie d'investissement volontariste

La Compagnie des Alpes va poursuivre son **effort d'investissement dans ses deux métiers historiques en 2018**.



Ainsi, dans les **Domaines skiables**, ils resteront supérieurs à 20% du chiffre d'affaires. Ils permettront d'abord de mieux sécuriser l'enneigement avec deux importants programmes de retenues collinaires, l'augmentation du nombre d'enneigeurs et la hausse de la capacité de production instantanée. Ils viendront aussi conforter la stratégie de l'élargissement de l'expérience client.



Concernant les **Destinations de loisirs**, les investissements seront augmentés significativement de 20 millions d'euros en 2018 pour atteindre un total de 90 millions d'euros. Ils porteront principalement sur :

Le Futuroscope

Le Futuroscope proposera cette année une **attraction en réalité augmentée** mettant en scène **Sébastien Loeb**.

Walibi

La transformation de Walibi Rhône-Alpes continuera avec une **nouvelle zone thématique** nommée « **Festival City** ».

En Belgique, outre l'enrichissement de l'Aqualibi, la saison marquera le début du **renouveau du parc Walibi** avec notamment un **grand huit familial**.

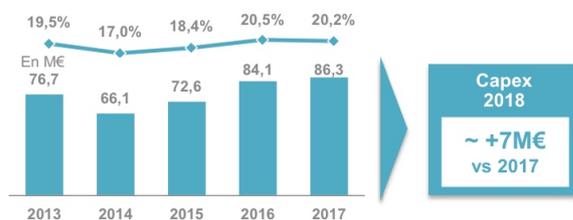
Parc Astérix

Le Parc Astérix verra l'ouverture d'un **nouvel hôtel thématisé** : « **La Cité Suspendue** ». Apportant 150 chambres supplémentaires, il permet d'accueillir des visiteurs au-delà de sa zone de chalandise historique.

INVESTISSEMENTS NETS

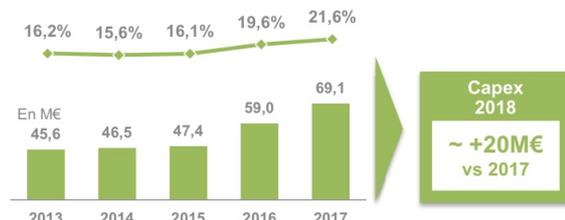
DOMAINES SKIABLES

En % du CA



DESTINATIONS DE LOISIRS

En % du CA



► Parallèlement à cette trajectoire volontariste d'investissement, la Compagnie des Alpes s'est engagée à **poursuivre la progression de son ROCE Opérationnel**, qui mesure la rentabilité des capitaux investis dans les Domaines skiables et les Destinations de loisirs, sur la **période 2018-2022**.



Nouvelle attraction du Futuroscope avec Sébastien Loeb



Assemblée Générale

La Compagnie des Alpes tiendra sa prochaine

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE LE 8 MARS 2018 À 14 HEURES

à la Maison de l'Amérique Latine - 217 boulevard Saint-Germain - 75007 Paris.

Un avis préalable a été publié au BALO le 29 janvier dernier.

À cette occasion, **Dominique Marcel, Président Directeur général** présentera les résultats de l'exercice clos le 30 septembre 2017 et fera un point sur la stratégie du Groupe. Puis, avec l'ensemble du Comité Exécutif, il sera disponible pour répondre aux questions des actionnaires.

26 RÉSOLUTIONS,
DONT **15** DE LA COMPÉTENCE
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
ORDINAIRE ET **11** DE LA
COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE,
SERONT SOUMISES AU VOTE
DES ACTIONNAIRES.

Parmi elles, la 3^{ème} Résolution sur l'affectation du résultat propose la distribution d'un **dividende de 0,50 € par action**, soit une augmentation de 25% par rapport à l'exercice précédent. Ceci représente un taux de distribution de 38,9% du Résultat net part du Groupe. Tout+stant compatible avec un niveau élevé d'investissement nécessaire pour consolider la croissance de la Compagnie des Alpes, ce montant illustre la confiance du management dans la poursuite des performances du Groupe.

Le dividende sera mis en paiement à compter du 15 mars 2018, étant précisé que la date de détachement du dividende sur Euronext Paris est le 13 mars 2018.

PROPOSITION D'UN DIVIDENDE DE **0,50 € PAR ACTION** => SOIT UNE AUGMENTATION DE **25%**



► L'ensemble des résolutions et les autres informations relatives à l'Assemblée Générale sont consultables et téléchargeables depuis le site internet du Groupe, dans la partie Finance, puis dans la rubrique « Assemblée Générale ».

<https://www.compagniedesalpes.com/fr/finance#assemblee-generale>

► Le Document de référence 2017, incluant le rapport financier annuel est consultable et téléchargeable depuis le 30 janvier dernier sur le site internet de la Compagnie des Alpes, dans la partie Finance, puis dans la rubrique « Publications & Communiqués ».

<https://www.compagniedesalpes.com/fr/finance#publications-communiqués>

Carnet de l'actionnaire

OFFRES PRIVILÈGES : Bienvenue sur votre espace actionnaires !

La Compagnie des Alpes a développé une plateforme sur laquelle vous pourrez trouver toutes les informations relatives à la vie de la Société :
www.espace-actionnaires.compagniedesalpes.fr

L'OFFRE PRIVILÈGE 2017/2018 est dès à présent disponible, et à réclamer AVANT LE 30 SEPTEMBRE 2018 !

Rendez-vous sur la page « **Club des actionnaires** » pour votre demande d'identifiant/mot de passe. Vous pourrez ainsi gérer en temps réel votre « **Offre privilège** » et obtenir un accès direct aux dernières Lettres aux Actionnaires.

Vous pouvez aussi nous poser directement toutes vos questions concernant les « **Offres privilèges** » directement à l'adresse suivante :
offres.privileges@compagniedesalpes.fr

LA COMPAGNIE DES ALPES À LA RENCONTRE DE SES ACTIONNAIRES LE LUNDI 4 JUIN À LYON

La Compagnie des Alpes sera présente le lundi 4 juin à Lyon pour rencontrer ses actionnaires individuels dans le cadre des manifestations organisées par la F2iC. Cette rencontre aura lieu à l'espace de la Tête d'Or en fin de journée.

► Si vous souhaitez recevoir une invitation, merci de nous contacter directement à l'adresse suivante :
communication@compagniedesalpes.fr



SAVE THE DATE 2018 !

19 AVRIL
Chiffre d'affaires
du 1^{er} semestre

24 MAI
Résultats du 1^{er} semestre
de l'exercice

19 JUILLET
Chiffre d'affaires
du 3^{ème} trimestre

18 OCTOBRE
Chiffre d'affaires annuel
de l'exercice

11 DÉCEMBRE
Résultats de l'exercice

COURS DE BOURSE ÉVOLUTION SUR 1 AN

